

## DEMANDE DE LOCATION

Appartement                      Garage                      Place de parc                      Surface commerciale

Adresse complète :

Etage :

Loyer :

Nb Pièces :

Charges :

---

**Total :**

Type de garantie de loyer : Banque

FirstCaution

Montant garantie loyer (3 mois loyer) :

Paiement des loyers par : Ordre permanent

Bulletin de versement\*

*\*Les bulletins de versement entraînent de frais administratifs supplémentaires de CHF 5.- par BVR*

	<b>Locataire</b>	<b>Epoux (se) Conjoint(e) Personne garante</b>
Nom :		
Prénom :		
Adresse actuelle :		
Mobile :		
Tél prof :		
Email :		
Date de naissance :		
Etat civil :		
Nationalité :		
Permis de séjour :		
Profession :		
Employeur :		
Revenu net mensuel :		

Date début contrat :		
Nombre d'adulte :		
Nombre d'enfants :		
Motif changement :		
Fumeur :		
Animaux :		
RC :		
Bailleur actuel :		
Tél du bailleur actuel :		
Reprise en l'état :	OUI	NON

Remarques :

### **ENGAGEMENT DU LOCATAIRE, DE L'EPOUX(SE), DU CONJOINT(E) ET/OU DE LA PERSONNE GARANTE**

Sous réserve de l'accord du bailleur, je m'engage (nous nous engageons) à signer dans les 10 jours le(s) contrat(s) de bail(aux) à loyer relatif(s) à (aux) l'objet(s) précité(s).

D'autre part, je m'engage (nous nous engageons) également à verser les montants de CHF 80.-, TVA comprise pour l'établissement d'un contrat portant sur un appartement ; de CHF 120.-, TVA comprise pour l'établissement de deux contrats, soit appartement et place de parc ou garage ; de CHF 60.-, TVA comprise pour l'établissement d'un contrat portant sur une place de parc ou un garage. Les frais pour l'établissement des plaquettes se montent à CHF 50.-, TVA comprise.

Les montants précités doivent être impérativement réglés avant la signature du (des) contrat(s) de bail(aux) à loyer. Faute de paiement, le(s) contrat(s) précité(s) sera(ont) considéré(s) comme nul(s).

De plus la garantie loyer devra être payée avant l'entrée en jouissance de l'objet loué. En cas de désistement du locataire lorsque le(s) contrat(s) sera(ont) déjà établi(s), une indemnité de CHF 150.- sera exigée par la régie immobilière pour les frais administratifs.

### **IMPORTANT**

**La présente demande de location doit nous être retournée accompagnée d'une attestation de l'Office des Poursuites (originale), d'une copie des trois dernières attestations de salaire, ainsi qu'une copie de la pièce d'identité ou du permis de séjour et ceci, pour chaque preneur de (des) (l') objet(s) loué(s).**

Lieu, date :

Signature(s) :